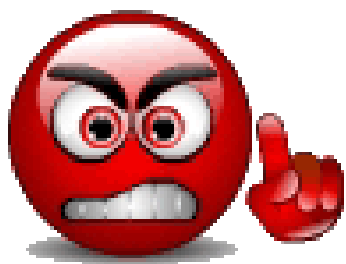


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6122>



Rentrée 2021 : la saignée !!

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: vendredi 22 janvier 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Pour permettre aux jeunes nivernais de se remettre de deux années scolaires abimées par le COVID 19 à la rentrée 2021, l'Education Nationale va retirer 23,33 postes d'enseignants dans les collèges du département de la Nièvre. Ces suppressions vont bien au delà d'une prise en compte de la démographie. Elles vont augmenter mécaniquement le nombre d'élèves par classe alors que c'est uniquement dans la classe que l'on pourra peu à peu réparer les conséquences de l'épidémie. Si le gouvernement avait à cœur de préserver l'avenir, il aurait pu ne pas diminuer les taux d'encadrement dans les collèges mais plutôt les améliorer en recrutement plus d'enseignant comme l'ont fait l'Italie et l'Espagne. Avec le retour au taux d'encadrement du début du quinquennat, la Nièvre ne perdrait que 3 postes.

Les Lycées perdent de leur côté l'équivalent de 5 postes d'enseignants pour six lycées.

En collège comme en lycée, une partie de la suppression de postes d'enseignant se fait en augmentant en parallèle le nombre d'heures supplémentaires. Pour des raisons idéologiques, le gouvernement complique la préparation de la rentrée, les heures supplémentaires qui lorsqu'elles créent de la souplesse lorsque les taux d'HSA sont à 5%, elles provoquent des bocages et des situations absurdes lorsque les taux sont importants. Cette année les taux d'HSA atteignent les 9% en moyenne en collège et les 12,4% en lycée. Cela conduit souvent à obliger un enseignant à travailler un second établissement alors qu'il y a largement les heures pour lui permettre d'avoir un service complet dans son établissement mais que les directions sont contraintes de transformer en heures supplémentaires une partie des heures de cours se privant ainsi d'avoir un enseignant qui se consacre entièrement à l'établissement. Ce choix a plusieurs conséquences néfastes :

- il désorganise le travail des enseignants, et rend peu disponibles les enseignants concernés par un service sur plusieurs établissements (parfois 4 établissements).
- il a un coût financiers notamment lié aux déplacements et en moyen d'enseignement (rien que sur les collèges de la Nièvre plus de 100 heures sont pour indemniser les compléments de service)
- il a un coût en temps pour les enseignants (route, réunion sur les deux établissements....) et occasionne des déplacements qui sont totalement évitables.
- c'est un non-sens écologique, car faire le choix d'imposer au forceps des HSA dans les établissements conduit à une augmentation des déplacements que l'on pourrait largement éviter.

Pour le SNES-FSU 58, le gouvernement dit se soucier de l'Education mais dans les faits sa politique (notamment les suppressions d'emplois et l'imposition de toujours plus d'heures supplémentaires) montre clairement qu'il s'agit d'un affichage vide de réalité. Il y a urgence à arrêter la casse, pour la jeunesse, mais aussi pour ne pas conduire à un déclasserment du pays. D'autres pays l'ont bien compris et recrutent massivement des enseignants. C'est ce qu'il faut faire en France pour se donner les moyens de bien préparer l'avenir des générations impactées par le COVID 19 car le second degré est exsangue à cause de cette politique qui chaque année dégrade un peu plus notre capacité à bien prendre en charge les élèves.

Tous en grève le 26 janvier !!!

Manifestation à 10 heures devant la DSDEN